

Règlement de la Coupe des Clubs Crédit Mutuel

Saison 2021-2022

La Coupe des Clubs Crédit Mutuel est une compétition fédérale par paires organisée par les clubs en présentiel avec un classement par série.

Elle comporte deux phases :

- Une phase qualificative au niveau des clubs en tournois de club.
- Une Finale Nationale de la « Coupe des Clubs », en simultané, par série et en club sur plusieurs sites en fonction de la taille des comités.

La Finale de la Coupe des Clubs Crédit Mutuel se jouera en simultané le dimanche 12 juin 2022. Les gagnants de chaque série représenteront leur club. Ainsi quatre clubs recevront la « Coupe des clubs » pour la saison concernée.

Pour la phase finale, une dotation spéciale de PP et PE récompensera les joueurs.

Organisation de la phase qualificative :

1) Principe :

Tout club peut s'inscrire à la phase qualificative : celle-ci se déroule sur 14 séances choisies parmi les tournois de club (simultanés inclus) organisés exclusivement du 1er novembre 2021 au 15 mai 2022, hors tournois courts et express.

2) Inscription des clubs :

Les 14 dates de tournois choisies pourront être rentrées sur l'espace métier du site fédéral à partir du 1er septembre.

Le dernier tournoi de qualification pour la finale ne peut avoir lieu après le 15 mai 2022.

3) Inscription des paires :

Toute paire est inscrite de fait à la phase qualificative de la Coupe des Clubs Crédit Mutuel, dans la même configuration, dès qu'elle a participé à **au moins 7 tournois de qualification dans la même composition et dans le même club**. Cependant, un joueur peut participer à la coupe des clubs dans plusieurs clubs et/ou avec plusieurs partenaires différents.

Au moins l'un des membres de la paire doit avoir pris sa licence ou être adhérent dans le club où la paire concourt pour la Coupe des clubs.

Pour pouvoir se qualifier pour la phase finale, chaque paire devra avoir joué au moins 7 des 14 tournois organisés par le club.

Pour l'équité, en régularité et pour les simultanés, il est très fortement recommandé, sauf cas de force majeure, d'équilibrer les lignes NS et EO à l'aide du logiciel FFBClubNet.

La paire inscrite concourt dans la série du joueur de plus fort indice.

Bien que qualificatif à une finale dotée comme une épreuve fédérale, le tournoi de régularité reste accessible à tout joueur admis par le club, qu'il ait l'intention ou non de participer à cette phase qualificative.

Le dépouillement et la remontée des résultats se feront sur le site de la FFB avec FFBClubnet comme un tournoi de club, ou avec logiciel propre aux simultanés privés (simultanés Bridge Plus et Bridge International). Lors de la phase qualificative, les droits de table sont ceux en vigueur dans le club pour un tournoi de régularité ; ils ne peuvent être majorés au seul motif qu'il s'agit d'un tournoi de la coupe des clubs.